

qui siègent à ma droite que leur parti qui préche maintenant un tarif modéré et qui, sous la pression exercée par le groupe qui siège dans ce coin-ci de la Chambre et du petit groupe si habile et si éloquent de la Saskatchewan, a accordé certaines réductions dans le tarif cette année, comme il l'avait fait l'an dernier pour les instruments aratoires, a présenté un jour au cours des quatre dernières années un budget dans lequel on sonnait le glas de la protection, pour ensuite, l'année suivante, établir une politique de stabilité tarifaire. En face de ces faits, que devons-nous penser? Peut-on s'attendre à ce que nous prenions une décision sur une question aussi vague, aussi académique et aussi théorique que celle que l'on nous a soumise ce soir? Nous ne savons pas, nous ne pouvons savoir sur quoi nous votons. Mais lorsque nous aurons à voter sur une question, nous voterons intelligemment et, j'espère, logiquement.

Encore un mot, et je termine. Je suis convaincu que cette motion a été présentée aujourd'hui, comme d'autres seront peut-être présentées plus tard, dans un but, dans un seul but. Les libéraux sont maintenant si désireux d'obtenir la haute main sur la machine électorale, en vue d'un appel au pays sur lequel ils comptent dans un avenir rapproché, qu'ils sont prêts à tout pour atteindre ce but. Je parle à titre de représentant de la province et, personnellement, je ne crains pas une élection. Je n'ai jamais dépensé personnellement un sou dans une campagne électorale et je ne le ferai pas. Mes commettants ont souscrit pour les dépenses de ma campagne électorale et ils m'ont élu. Je suis indépendant de tous les partis et de toutes les corporations. Je ne suis soumis à personne si ce n'est à l'U.F.A. Les fermiers unis de l'Alberta viennent justement de terminer une des campagnes les plus heureuses de cette province. Nous avons conservé le pouvoir avec une énorme majorité et je n'ai rien à craindre, pas plus que les autres représentants de cette province qui siègent autour de moi; je suis donc en mesure de dire, lorsque l'on porte des accusations d'un caractère plus ou moins méchant et répréhensible, que le pays ne veut pas d'élections maintenant. Personne ne sait cela mieux que les honorables députés qui siègent à ma droite et ceux qui sont en contact avec les cercles d'affaires dans l'est du Canada. Ceux qui ont l'autorité et qui ont le pouvoir de placer un parti ou l'autre à la tête du pays savent cela aussi bien que les honorables membres de cette Chambre. Dans ce cas, je prétends que nous aurions tort de tomber dans un piège que pourraient nous tendre les honorables députés qui siègent à ma droite, tout comme nous aurions eu tort de tomber dans celui que nous tendait l'honorable député de Calgary-Ouest (M. Davis) ou

tout autre honorable député qui présente une motion politique. Pour ma part, je jugerai chaque question à son mérite, et si j'y vois la moindre trace de motif politique qui n'entre en rien dans les intérêts du pays, je n'hésiterai pas à voter contre la motion.

Il se peut qu'en dépit du bon sens de quelques-uns des honorables membres de cette Chambre,—la plupart ont le sens commun mais quelques-uns ont un sens politique qui surpasse leur sens des affaires,—il se peut, dis-je, qu'il se présente une situation où il soit impossible d'aller de l'avant. Dans ce cas, il n'y a qu'une chose de possible, à mon point de vue, et c'est de former une espèce de coalition comme le suggérait l'honorable député de Macleod afin d'enlever la machine électorale des mains des partis politiques, détruisant par là pour toujours l'influence honteuse qui s'exerce sur les suffrages du peuple de ce pays. Et en entrant dans un mouvement coopératif de ce genre, que le colonel Biggar, directeur général des élections actuel, ou quiconque pourrait occuper ce poste alors, se charge de la direction des élections. Dans chaque circonscription chaque petit groupe ou parti aura sa propre organisation; le principe actuel de confier la machine électorale à un parti est absolument faux. Il est entièrement faux de laisser ce travail à un parti politique, qu'il soit libéral, conservateur ou progressiste.

J'ai maintenant, je l'espère, donné à mon honorable ami de Pontiac et aux autres honorables messieurs ma réponse à leurs questions. En terminant, j'affirme qu'il sied peu à ces honorables députés, qui nous connaissent depuis quatre ans et qui ont collaboré avec nous, de prétendre ou de laisser entendre que nous avons fait ce soir une chose déshonorante à un point de vue quelconque. Quand il y aura des révélations à faire, je dirai tout à mon honorable ami.

M. CAHILL: Mon honorable ami me permettra-t-il une question? Il a fait une déclaration que je crois exacte. Je le connais et je suis persuadé que ses paroles sont absolument sincères. Mais il a ajouté, si je l'ai bien compris, que nous devrions hâter la fin de la session, proroger, nous en aller; puis revenir à la prochaine session dans le même état de confusion qui existe maintenant sans nous être entendus. Si nous devons revenir, si le Parlement actuel doit se réunir de nouveau, nous devrions nous entendre d'une façon quelconque. On ne devrait pas laisser le pays dans l'état chaotique où il se trouve aujourd'hui. Comment mon honorable ami pense-t-il que le pays acceptera l'état où on le laisse ce soir, sans qu'il soit entendu qu'une autre session aura lieu? S'il existe une entente, on devrait